

Votants : 71

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 25 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 avril 2024

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 3ÈME GÉNÉRATION 2022-2024 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE MAUZÉ SUR LE MIGNON POUR LA RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-Gilles RONDONNET, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BILLY à Johann SPITZ, Claude BOISSON à Françoise BURGAUD, Yamina BOUDAHMANI à François GUYON, Sophie BROSSARD à Sonia LUSSIEZ, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Jean-Pierre DIGET à Claire RICHECOEUR, Noélie FERREIRA à Yvonne VACKER, Anne-Lydie LARRIBAU à Eric PERSAIS, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Marie-Paule MILLASSEAU à Stéphanie ANTIGNY, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, Franck PORTZ à Frédéric NOURRIGEON, Nicolas ROBIN à Ségolène BARDET, Mélina TACHE à Romain DUPEYROU, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX, Florence VILLES à Lucien-Jean LAHOUSSE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaire absente suppléée :

Nadia JAUZELON par Jean-Gilles RONDONNET.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Florent SIMMONET, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absentes excusées :

Annick BAMBERGER, Sophie BOUTRIT, Patricia DOUEZ, Elsa FORTAGE.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Elisabeth MAILLARD

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 2 AVRIL 2024

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 3ÈME GÉNÉRATION 2022-2024 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE MAUZÉ SUR LE MIGNON POUR LA RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 7 février 2022 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire de 3^{ème} génération 2022-2024,

Vu la délibération du 1^{er} février 2024 de la Commune de Mauzé sur le Mignon sollicitant le PACT de 3^{ème} génération pour la reconstruction de l'école élémentaire.

La commune de Mauzé sur le Mignon a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 124 225 euros au titre du PACT de 3^{ème} génération 2022-2024 pour la reconstruction de l'école élémentaire.

Le coût total prévisionnel de cet investissement s'élève à 3 296 891 € HT.

La commune de Mauzé sur le Mignon a initié une mission de programmation pour la construction d'une nouvelle école élémentaire dès 2017. Cette décision résulte d'un travail de réflexion mené suite à la constatation d'un état vieillissant de l'école élémentaire existante, de son inconfort thermique hivernal et estival, ainsi que son manque de praticité pour le personnel enseignant et les élèves.

Un comité de pilotage a travaillé sur l'élaboration d'un programme et s'est déterminé face à trois scénarios présentés par le programmiste. Le choix s'est porté sur la construction d'une nouvelle école sur le site actuel, en y intégrant l'accueil périscolaire des enfants pour en faire un point d'articulation entre cette nouvelle école élémentaire et l'école maternelle.

Le projet est aujourd'hui au stade d'Avant-Projet Définitif.

Ce projet répond à l'axe 1 portant sur le soutien aux cœurs de bourgs et à l'axe 2 portant sur la transformation écologique et énergétique du règlement du PACT de 3^{ème} génération 2022-2024.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention de 124 225 € au titre du PACT de 3^{ème} génération 2022-2024 à la Commune de Mauzé sur le Mignon ;

- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 7 du règlement du PACT de 3^{ème} génération.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 71

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance

Président